

Depuis les années 1980, le numérique a progressivement pris une part de plus en plus importante dans nos vies et dans nos pratiques professionnelles. La Fondation Jacques CHIRAC s'est inscrite dans ce mouvement dès le début. Ces 2 dernières années ont été marquées par une accélération du développement du numérique au service des personnes en situation de handicap. Le numérique n'a de sens que s'il est un levier d'amélioration des pratiques en complément de la relation humaine et de l'accompagnement quotidien par les professionnels pour répondre aux besoins et aux attentes des personnes en situation de handicap.

COLLOQUE « INNOVER PAR LE NUMERIQUE POUR L'AUTONOMIE » - Assemblée Nationale 2019

Ainsi, en 2019 la Fondation Jacques CHIRAC a organisé son dernier colloque sur ce thème du numérique au service des personnes handicapées en présentant les dernières innovations technologiques qui permettent de développer l'autonomie des personnes quel que soit leur handicap. Les outils numériques (logiciel interactif d'apprentissage ou de communication, domotique, plateforme de mise en relation pour des biens et des services spécifiques) donnent à chacun les possibilités d'être acteur de son parcours de vie.



A l'issue de ce colloque, la Fondation a d'ailleurs décidé de créer un prix de l'innovation. Le premier prix en lien avec le thème de ce colloque a été remis le 13 décembre 2021 à Paris à EMOFACE. Cette application permet l'apprentissage des émotions et des habilités sociales pour les personnes avec des troubles du spectre de l'autisme (www.emoface.fr).



Fruit d'une technologie innovante, et acronyme d'Emotional Faces, cette application favorise l'autonomie et le développement des compétences sociales des personnes (de l'enfant à l'adulte) avec troubles du spectre autistique. Proposée aux professionnels de l'accompagnement éducatif et aux familles, EMOFACE permet d'apprendre en interagissant avec des personnages 3D expressifs dans des situations sociales simulées en environnement virtuel.

Une magnifique avancée dans la prise en charge de l'autisme que la Fondation Jacques Chirac est fière d'encourager par ce soutien à hauteur de 30 000 €. Et ce n'est pas la seule pierre ajoutée à l'édifice d'EMOFACE...

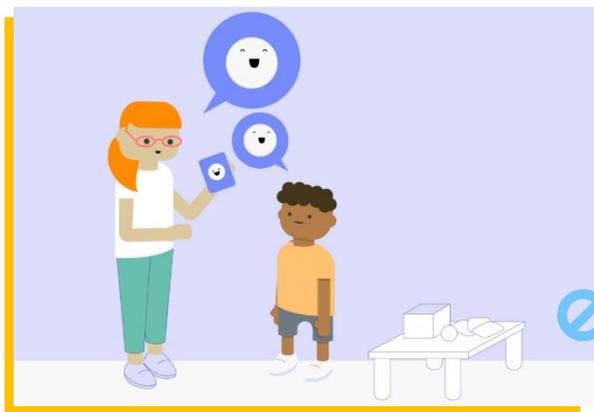


En effet, dès Janvier 2022, dans le cadre du Plan National de l'Autisme, une étude d'utilisabilité va être menée au sein du Pôle Autisme Inclusion de la Fondation. Le but sera de tester des schémas d'utilisation et de mise en œuvre de l'application auprès de jeunes enfants autistes.

Plus spécifiquement, ce sera le Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD TSA) Précoce "Pas à Pas"

à Ussac (19), qui sera accueillera le dispositif EMOFACE. Une implémentation du dispositif à laquelle la Fondation Jacques Chirac est

heureuse de contribuer, dans la continuité de la montée en puissance d'EMOFACE, qui compte déjà plus de 1.000 téléchargements.



emoface

LE VIRAGE NUMERIQUE

Pour accélérer son virage numérique, La Fondation Jacques CHIRAC :

- A nommé un coordonnateur du système d'information (informatique, logiciels, téléphonie, amélioration des connexions, outils de communication)
- A établi un schéma informatique détaillant les matériels et logiciels nécessaires aux professionnels pour l'exercice de leurs missions (ordinateurs, tablettes, systèmes d'impression, logiciels métiers)
- A entamé une démarche de mise en conformité avec le Règlement Général pour la Protection des Données personnelles. Il s'agit de garantir la sécurisation des données personnelles détenues par la Fondation pour un usage professionnel pour toutes ses parties prenantes (personnes accompagnées, familles, professionnels, etc). La Fondation a désigné un délégué à la protection des données pour superviser cette mise en conformité.
- Dispose d'un site intranet permettant aux professionnels de consulter des documents de travail et aux représentants du personnel d'avoir accès à des informations économiques, sociales et stratégiques de la Fondation.
- Déploie un logiciel de gestion du dossier unique de l'utilisateur qui réunit de façon sécurisée ses données personnelles (éducatives, médicales) lorsqu'elles sont nécessaires à son accompagnement. La Fondation a obtenu des fonds publics pour financer la totalité de ce déploiement en répondant à un appel à projet.
- Favorise l'usage de la télémedecine grâce à des connexions sécurisées notamment pour bénéficier de consultations avec des médecins spécialistes.
- Elabore une charte pour définir les conditions de recours au télétravail.
- Veille sur les innovations domotiques afin de pouvoir en faire bénéficier les personnes handicapées si elles leur procurent plus de sécurité et d'autonomie.
- Souhaite mettre à disposition des personnes accompagnées et des personnels des nouveaux outils de communication interactifs pour favoriser leurs échanges avec les responsables.



COMMUNICATION



La Fondation Jacques Chirac s'est dotée d'un nouveau site internet plus attractif. Ce nouveau site lui permet de renforcer sa

de ses valeurs, des métiers de ses collaborateurs et de ses établissements et services.



communication sur la vie des établissements et services et de la décliner sur les réseaux sociaux. La Fondation va mettre en ligne prochainement des vidéos de présentation

Vous pouvez d'ores et déjà retrouver, dans la rubrique « Actualités », chaque semaine, toutes les actus des établissements, et des activités des résidents.

www.fondationjacqueschirac.fr

Nous avons besoin de votre soutien. Vos dons, vos legs et votre mécénat sont les bienvenus. **Faites un don sur le site de la fondation :**

www.fondationjacqueschirac.fr/faire-un-don/,

ou en consultant le bulletin ci-joint

Fondation reconnue d'utilité publique

**Rejoignez la Fondation
Jacques Chirac sur les
réseaux**



16 Boulevard de la Sarsonne - 19200 USSEL
Tél. 05 55 46 32 00

Mail siege.ussel@fondationjacqueschirac.fr

FONDATION
Jacques Chirac



LA FONDATION VOUS SOUHAITE DE BELLES FÊTES DE FIN D'ANNÉE



ET VOUS PRESENTE SES
MEILLEURS VŒUX
POUR 2022

